

FINANCES

Délibération n°11 : Reversement à la commune d'Aix-les-Bains du produit des prélèvements sur les paris hippiques 2025

1 DOCUMENT - Publié le 06 novembre 2025



C_2025-10-21_DELIB11.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 878,3 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.